

# Les transports assurés par des bénévoles

Vendredi 22 avril, une réunion de bénévoles était organisée par Marion Lesoiff de la MSA et Monique Lepoury coordinatrice, avec un partenariat de Familles rurales, association Accueil, association culturelle et familiale de Juvigny le Tertre et Maison du pays de Lessay. Solidarité transport est un service de transport assuré par des bénévoles. Peuvent en bénéficier toutes les personnes sans moyen de locomotion, non imposables et adhérentes à une association partenaire. Ce service est fait pour permettre aux personnes d'accéder aux activités sociales, répondre aux besoins non couverts, s'agissant de déplacements occasionnels. Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie. Pour être chauffeur béné-



Mise en place de solidarité transport sur Carentan et son canton.

vole, il faut être titulaire d'un permis valide et d'un véhicule assuré et désireux de donner du temps

aux autres. Renseignements, tél. 02 33 06 42 65, 02 33 21 61 43, ou en mairie.